

ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE TRANSITION

COMMISSION DU GENRE, DE LA SANTÉ, DE L'ACTION SOCIALE ET HUMANITAIRE (CGSASH)

RAPPORT POUR AVIS

**DOSSIER N° 021 : RELATIF AU PROJET DE LOI PORTANT
RATIFICATION DE L'ORDONNANCE N° 2021-016/
PRES DU 18 AOUT 2021 PORTANT AUTORISATION
DE RATIFICATION DE LA CONVENTION DE CREDIT
CBF 1371 01B, CONCLUE LE 16 AVRIL 2021 A
OUAGADOUGOU ENTRE LE BURKINA FASO ET
L'AGENCE FRANÇAISE DE DEVELOPPEMENT
(AFD) POUR LE FINANCEMENT DU PROJET
D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES
COLLECTIVITES TERRITORIALES (PADCT).**

Présenté au nom de la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH), par le député **Hermann O. YELKOUNY**, rapporteur.

Juin 2022

L'an deux mil vingt-deux et le samedi 11 juin de 15 heures 35 minutes à 16 heures 12 minutes, la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH), s'est réunie en séance de travail sous la présidence de la députée Edwige Ninon YAMEOGO/SANKARA, Présidente de ladite commission, à l'effet de donner son avis sur le projet de loi portant ratification de l'ordonnance n° 2021-016/PRES du 18 Août 2021 portant autorisation de ratification de la Convention de crédit CBF 1371 01B, conclue le 16 avril 2021 à Ouagadougou entre le Burkina Faso et l'Agence Française de Développement (AFD) pour le financement du Projet d'Appui au Développement des Collectivités Territoriales (PADCT).

Auparavant, la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH), saisie pour avis a désigné le député Hermann O. YELKOUNY pour participer aux différentes séances de travail de la Commission des finances et du budget (COMFIB), saisie au fond. Ces séances se sont déroulées le lundi 06 juin et le mercredi 08 juin 2022 sous la présidence du député Yves KAFANDO, Président de ladite Commission.

L'ordre du jour des travaux de la Commission a porté sur les points suivants :

- compte-rendu des travaux de la COMFIB,
- appréciation et avis de la commission.

I. COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DE LA COMFIB

Le rapporteur a présenté le compte-rendu en deux points :

- audition du gouvernement,
- débat général.

I.1-Audition du gouvernement

Le Gouvernement était représenté par monsieur Omer BATIONO Colonel Major, ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité, assisté de ses collaborateurs et des représentants du ministère de la Justice et des Droits Humains, chargé des Relations avec les Institutions.

Le Gouvernement a présenté l'exposé des motifs du projet de loi autour des points suivants :

- introduction,
- contexte et justification du projet de loi,
- description du projet,
- bénéficiaires, zones d'intervention et durée de vie du projet,
- coût du projet et caractéristiques du financement,
- intervenants et mode opératoire,
- conclusion.

Les informations relatives à ces différents points sont contenues dans le rapport de la COMFIB.

I.2- Débat général

Au terme de l'exposé des motifs du ministre, les commissaires ont exprimé des préoccupations, à travers des questions auxquelles des éléments de réponse ont été apportés.

Parmi les préoccupations émises par la CGSASH, figurent celles relatives aux points suivants :

- le rôle de l'Assemblée législative de transition au regard de la date de signature de la Convention ;

- la limitation du Projet aux seules régions de l'Est et de la Boucle du Mouhoun pour cette deuxième phase ainsi que les raisons qui ont prévalu au choix desdites régions au détriment de celles du Sahel, du Nord et du Centre Nord.

Les différentes réponses à ces préoccupations figurent dans le rapport de la COMFIB.

II. APPRECIATION ET AVIS DE LA COMMISSION

A l'issue du compte-rendu des travaux de la Commission des finances et du budget (COMFIB), des échanges ont eu lieu entre les membres de la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH).

La Commission estime que le financement du Projet à l'appui à la Décentralisation et aux Collectivités Territoriales, peut contribuer efficacement à l'amélioration durable et équitable des conditions de vie des populations des régions concernées et à l'apaisement du climat social, dans un contexte de vulnérabilité aux crises.

Elle émet le souhait que la réalisation du Projet d'appui au développement des collectivités territoriales :

- renforce durablement les bases de la sécurité alimentaire et nutritionnelles des populations dans les zones d'intervention ;
- réduise les tensions et conflits liés au foncier et aux ressources naturelles en particulier pastorales ;

- améliore l'inclusion sociale par la mise en œuvre du processus participatifs et inclusifs ;
- renforce la cohésion sociale et les mécanismes de prévention et gestion des conflits.

Par conséquent, elle émet un avis favorable pour l'adoption du présent projet de loi.

Ouagadougou, le 11 juin 2022

La Présidente

Le Rapporteur

Edwige Ninon YAMEOGO/SANKARA

Hermann O. YELKOUNY

LISTE DES DEPUTES PRESENTS

N°	Nom et Prénoms	Fonction
1.	YAMEOGO/SANKARA Edwige Ninon	Présidente
2.	OUEDRAOGO P/ Sosthène	Vice-président
3.	YELKOUNY O. Hermann	1 ^{er} secrétaire
4.	BAZIE Jean Hubert	Membre
5.	COULDIATI S. Prosper	Membre
6.	KONSEIBO/TIENDREBEOGO F. M. Pélagie	Membre
7.	OUEDRAOGO Edmond	Membre
8.	OUEDRAOGO Souleymane	Membre
9.	TAPSOBA Adélaïde Léontine	Membre
10.	ZAONGO Ratoussamba	Membre
11.	KOUANDA Saïdou	Député CAGIDH

LISTE DU DEPUTE ABSENT

N°	Nom et Prénoms	Fonction
1.	LOURE Arouna	Membre

LISTE DES DEPUTES ABSENTS EXCUSES

N°	Nom et Prénoms	Fonction
1.	KANKOUAN Karidia	2 ^e secrétaire
2.	DAMIEN/YOUL Ini Inkouraba	Membre
3.	TAPSOBA Bassibiri Denis	Membre

LISTE DU PERSONNEL DE LA CGSASH

N°	Nom et Prénoms	Fonction
1.	ZERBO Jean Gabriel	Coordonnateur Panel Haut niveau
2.	DIRA Yacouba	Administrateur parlementaire
3.	KERE/NIKIEMA BIBATA	Administrateur parlementaire
4.	BADINI/DIAKITE Mariame	Administrateur parlementaire
5.	OUEDRAOGO T. Nestor	Secrétaire d'adm. parlementaire